

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 29 Janvier 2016

**OBJET :** Action "Atelier de mobilisation par la confection textile" : convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'Association d'Aide aux Populations Immigrées (A.A.P.I.)

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 29 Janvier 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'attribuer à l'Association d'Aide aux Populations Immigrées (A.A.P.I.) une subvention d'un montant de 10.000,00 €, dans le cadre du renouvellement d'une action d'insertion sociale « Atelier de mobilisation par la confection textile ».
- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à signer la convention type prévue à cet effet.

Cette dépense d'un coût total de 10.000,00 € sera financée, sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement, au titre du budget départemental 2016 sur le chapitre 017.

**Votent pour :** Le groupe « Un département gagnant – Les Républicains – UDI-Indépendants de droite » ; Le groupe des élus Indépendants ; Le groupe Communiste et Partenaires ; Le groupe Socialiste Ecologiste ; Le groupe des Socialistes et Républicains ; Mme PUJOL

**Vote contre :** M. VERANI.

**ADOPTE**  
Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation

Signé  
Annie Citton  
Directeur  
du Service des Séances de l'Assemblée